

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## SOMMAIRE

**p.1 : L'édito / p.2 : Solidarité internationale / p.3 à 7 : Place au débat (Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2015 - 2017) / (Simplification du droit du travail : et si on parlait des vrais problèmes ?) / p.8 : 11èmes Vendémiaires de Résistance Sociale : programme et modalités d'inscription**

## L'ÉDITO

C'est peu de dire que la politique menée par F. Hollande et Manuel Valls n'a pas grand-chose à voir, non seulement avec une politique de gauche, mais, tout simplement, avec les engagements de campagne du candidat Hollande.

Qu'est devenu le discours du Bourget ? L'ennemi désigné d'alors, la « finance », n'a guère été bousculé. Toujours pas de réforme fiscale en vue, qui taxerait les revenus des capitaux au moins autant que ceux du travail. Tous les avantages consentis par la droite ont été prorogés ; pis : le pacte de compétitivité puis celui dit « de responsabilité » permettent des cadeaux fiscaux au patronat à la hauteur de 44 milliards d'euros. Sans contrepartie évidemment.

La mise en place de la politique de l'offre, outre qu'elle nie toute la force de la commande publique, contribue à la réduction, toute idéologique, des dépenses publiques qui participe à plonger le pays dans la récession et détériore tranquillement le programme du Conseil national de la Résistance, lequel s'appuyait sur un secteur public fort. Rappelons qu'il est reconnu que c'est l'existence de ce service public qui protège encore –un peu- les Français des conséquences de la crise. Mais, hélas, c'est Kessler, ancien dirigeant du MEDEF, qui a satisfaction, lui qui veut se « défaire méthodiquement du programme du CNR ».

La soumission – dont on finit par se demander si elle est résignation, fatalisme ou simplement conversion aux dogmes libéraux - du gouvernement aux intérêts du capital se traduit régulièrement par des reculs des droits des salariés : attaques répétées contre le Code du travail, remise en question des tribunaux des prud'hommes et des seuils sociaux dans les entreprises. Et ce gouvernement ira-t-il jusqu'à se déshonorer totalement en

remettant en cause les contrats à durée indéterminée après s'en être pris au repos du dimanche ?

Autre forme de soumission à la finance mondialisée : la conduite d'une politique d'austérité assumée. Du gel du point dans la fonction publique au non-relèvement du SMIC, M. Valls et E. Macron installent les salariés dans une stagnation, pour ne pas dire plus, du pouvoir d'achat. Pire, en violation encore d'un engagement électoral de F. Hollande, le Président a adopté le TSCG, appelé, en son temps, traité Merkozy, qui instaure et généralise les politiques d'austérité.

Sur d'autres sujets, il n'est pas possible de détecter une inflexion de la politique du gouvernement précédent : délocalisations industrielles, étranglement comptable des hôpitaux publics, aggravation de la réforme des retraites, réduction de l'emploi public en sont quelques exemples.

Et je ne parle pas des inquiétants reculs sur la laïcité de notre République et de ses institutions.

**C'est dans ce cadre que va se tenir à LILLE-Fives, l'acte 1 de nos 11èmes Vendémiaires.**

***Invités politiques, syndicalistes et associatifs y échangeront sur la participation et la responsabilité de chacun dans la définition d'une véritable alternative et l'assurance de sa mise en place lorsque la gauche est au pouvoir. Ils y rechercheront également quelles pourraient être les bases d'un programme majoritaire... qui ne pourrait que prendre le contrepied de la politique actuellement conduite.***

**Rendez-vous, donc, à Lille, le samedi 13 décembre !**

**Voir le programme complet en page 8 du bulletin.**

**Marinette BACHE**

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

❑ **ALLEMAGNE** : La RFA vient de connaître une grève historique des transports ferroviaires. Le conflit portait sur une revendication de hausse de salaires et de réduction du temps de travail. Après l'échec des négociations salariales entre les syndicats des conducteurs de train et la direction de la Deutsche Bahn, les cheminots du fret ont arrêté le service le 5 novembre. Le 6, le transport des passagers a rejoint le mouvement. L'arrêt de travail durera jusqu'au lundi 9 novembre – 100 heures en tout –, et deux trains sur trois ne quitteront pas leur gare. La direction de la Deutsche Bahn a tenté de combattre la grève devant la justice et de l'arrêter en référé dans l'après-midi du 6 novembre, mais elle n'a pas réussi.

❑ **BELGIQUE** : Au moins 100 000 personnes ont manifesté le jeudi 6 novembre à Bruxelles contre les mesures d'austérité du nouveau gouvernement de droite. « *Du jamais vu depuis 30 ans* », assurent les syndicats. Des estimations des syndicats, évoquaient jusqu'à 130 000 participants, soit 1 % de la population du royaume. Plusieurs d'entre eux ont salué une mobilisation "historique", dépassant largement les dernières manifestations nationales.



Cette manifestation est un prélude à la contre-offensive annoncée par les syndicats aux réformes économiques et sociales. 11 milliards d'euros d'économies, prévus par Charles Michel, à la tête d'une coalition de droite inédite, composée avec les nationalistes flamands de la N-VA entraîne un décrochage des salaires et des allocations sociales en 2015. Le report de l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans est également en cause. Une grève générale est pré-

vue le 15 décembre dans l'ensemble du royaume.

❑ **CAMBODGE** : D'importants mouvements de grève des travailleurs du textile (beaucoup de femmes) ont été violemment réprimés par la police. Le gouvernement cambodgien a finalement annoncé le 12 novembre une hausse de 28 % du salaire minimum dans ce secteur vital de l'économie du pays : 128 dollars (102 euros) par mois en 2015, contre 100 dollars (80 euros) jusqu'à présent. La Confédération des travailleurs des industries textiles, à sa sortie de la réunion avec le ministère, a cependant déclaré qu'elle n'était pas satisfaite. En effet, les syndicats réclament une hausse à 140 dollars (112 euros). Le textile est un secteur clé de l'économie de ce pays pauvre d'Asie du Sud-Est, avec des centaines de milliers d'ouvriers travaillant pour des marques internationales comme Puma, Gap, Zara, Nike ou H&M.

❑ **GRECE** : Début novembre, 25 000 manifestants dans les rues d'Athènes exigeaient des « conditions de vie humaine ». Ce sont environ 1 000 organisations syndicales représentant les secteurs publics comme le privé, qui ont dénoncé les « 1,5 million de chômeurs officiels », mais également les « 500 000 employés qui ne touchent pas de salaires depuis plusieurs mois » selon les banderoles brandies par les manifestants.

Le projet de budget prévu pour 2015 renforce l'austérité en Grèce. La réduction des dépenses publiques et de nouvelles mesures d'austérité sont à l'ordre du jour dont le licenciement de près de 6 500 fonctionnaires.

Les manifestants demandent de miser sur la consommation populaire de relancer la croissance, de rouvrir des usines, de créer des emplois. Certains salaires ont baissé de près de 40 % ...

D'autres manifestations sont encore prévues avant la fin de l'année et deux centrales syndicales du public et du privé ont appelé à une grève générale.

# PLACE AU DÉBAT

## Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2015 - 2017

Par Jean-Claude CHAILLEY

### La protection sociale est dans une situation inacceptable et, pourtant, le PLFSS procède à des coupes historiques dans toutes les branches de la Sécu

Suite aux multiples contre-réformes, aux coupes budgétaires, de plus en plus de nos compatriotes retardent ou renoncent aux soins. La situation dans les hôpitaux, maternités... est inacceptable. Et il faudrait couper encore plus dans les budgets ?

Les réformes successives ont déjà fait baisser les retraites de plus de 20 %. Celles-ci sont gelées. L'universalité des allocations familiales est remise en cause...

### Le PLFSS met en œuvre par anticipation la loi de santé

Avec les projets de loi relatifs à la santé et à l'adaptation de la société au vieillissement, sur lesquels nous reviendrons dans un prochain article, **Marisol Touraine a raison de parler de « refondation »** : contrairement à la Sécu de 1945, il ne s'agit plus de « à chacun selon ses besoins » mais de « compétitivité », de « réformes structurelles », de privatisations, d'équilibre budgétaire, chers au MEDEF, à Bruxelles et à nos gouvernements successifs. **Pourtant, il y a des alternatives.**

### Le PLFSS 2015, du jamais vu !

**Avec le Pacte de responsabilité, « l'amour des entreprises » est lourdement tarifé** : 41 milliards pour les entreprises, compensés par 50 milliards et plus de coupes sur les services publics et la protection sociale !

Il est prévu 6,3 milliards d'exonérations supplémentaires de cotisations, dites patronales, en 2015. Il est aussi prévu des économies de 9,6 milliards sur la Sécu en 2015, qui doivent monter à 20 milliards par an à l'horizon 2017.

### Un symbole : la suppression de la C3S des entreprises

La contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S) est due par les entreprises réalisant un chiffre d'affaires hors taxe d'au moins 760 000 €. Elle finance le régime de protection sociale des travailleurs indépendants (artisans, commerçants, exploitants agricoles, etc.) lourdement déficitaire. **Elle doit être totalement supprimée d'ici 2017.**

### Un autre symbole : l'augmentation de la CSG de certains retraités

450 000 retraités aux ressources modestes qui bénéficiaient d'un taux de CSG réduit verront leur taux de CSG passer de 3,8 à 6,6 %.

**La CSG, créée en 1992, est un impôt payé à 85 % par les ménages. Cet impôt compense les exonérations de cotisations sociales des entreprises. Il est supérieur à l'impôt sur le revenu... et à l'impôt sur les sociétés.**

### Des coupes budgétaires historiques sur la Sécu

**En volume, le budget de la Sécu va baisser de 0,6 % par personne en 2015 ! (1)**

Evolution du budget de la Sécu *en volume* (source Natixis - Insee - PLFSS)

Moyenne 1980 - 1989 : 3,1 %

Moyenne 1990 - 1999 : 2,6 %

Moyenne 2000 - 2009 : 2,8 %

Moyenne 2010 - 2013 : 1,5 %

**Moyenne 2014 - 2017 : 0,7 %**

(1) 2015 : - 0,1 % mais comme la population augmente de près de 0,5 % par an, c'est un budget en baisse d'environ 0,6 % en volume par personne

### Toutes les branches de la Sécu sont concernées

✓ **Branche Maladie** : « un effort inédit d'économies car l'évolution tendancielle est de 3,9 % » (Marisol Touraine) : **Economie de 3,2 milliards en 2015, 10 milliards dès 2017.**

L'ONDAM - objectif national de dépense d'assurance maladie - sera de 2,2 % en 2015, 2 % en moyenne de 2015 à 2017, dont l'inflation qui doit remonter à 1,75 %.

✓ **Branche retraites** : **les retraites même pas revalorisées de l'inflation**

Les retraites sont gelées sauf une prime - une aumône - de 40 euros pour l'année pour ceux qui ont moins de 1 200 €. Au-dessus, on fait partie des « riches »...

Les mesures anti-retraités s'accroissent : création en 2013 de la CASA, taxe de 0,3 % pour les retraités, fiscalisation des majorations familiales pour les retraités ayant élevé 3 enfants, augmentation de la CSG pour certains retraités modestes...

✓ **Alerte Agirc / Arrco ! : gel perpétuel, projet de contre-réforme...**

Agirc et Arrco sont gelées depuis 3 ans. Le gouvernement entend faire prolonger le gel jusqu'en 2017, voire au-delà. Il prépare une réforme, par exemple la fusion Agirc / Arrco, avec l'objectif de les faire baisser !

**La remise en cause des fondements de la Sécurité sociale par la CASA**

Depuis 2013, les retraités paient une taxe spécifique, la CASA (contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie), destinée à financer la perte d'autonomie, pour l'essentiel de ceux qui ont la maladie d'Alzheimer. Donc les retraités s'assurent pour une éventuelle maladie des seuls retraités.

C'est une remise en cause des principes solidaires et intergénérationnels de la Sécu ; c'est comme si les jeunes payaient une taxe spécifique pour couvrir le « risque » d'avoir des bébés...

✓ **Branche famille ; 800 millions d'économies ; réforme des allocations familiales, réforme du congé parental pénalisant notamment les femmes... alors qu'il y a tant de besoins à satisfaire.**

**Modulation des allocations familiales en fonction du revenu : vers la privatisation de la Sécu, la protection sociale à l'américaine**

Le fondement de la Sécu c'est **chacun cotise selon ses moyens** et a droit aux **mêmes prestations**. Avec les allocations familiales, le gouvernement entend créer un précédent qui peut se généraliser à toutes les prestations. On parle déjà de moduler (baisser) les remboursements maladie en fonction du revenu.

**Cotiser plus pour avoir moins de droits crée les conditions de rejeter la Sécurité sociale au bénéfice des complémentaires** dans un contexte où des forces de plus en plus importantes demandent d'avoir le choix de sortir de la Sécu (c'est déjà le cas en Allemagne au-dessus d'un certain salaire).

**De même, la suppression de franchises uniquement pour ceux qui ont la CMU - alors qu'il faut les supprimer pour tous - témoigne de la volonté de casser le caractère solidaire de la Sécu sur le « modèle » des USA.**

**Loi après loi, F. Hollande construit « la protection à l'américaine ».**

✓ **Coupes sur les organismes de protection sociale**

500 millions en 2015, 1,2 milliard d'ici 2017, soit 4 500 postes supprimés en plus des 16 000 depuis 2003. Les centres de Sécu sont pour la plupart fermés, les CAF se trouvent dans une situation dramatique. La solution du gouvernement, c'est de transférer sur le téléphone et Internet en prétendant que c'est un meilleur service.

**Avec cette politique les hypothèses du PLFSS sont irréalistes !**

PLFSS	2013	2014	2015	2016	2017	2018
PIB (volume)	0,30 %	0,40 %	1,00 %	1,70 %	1,85 %	1,85 %
<b>Masse salariale privée</b>	1,20 %	1,60 %	2,00 %	3,50 %	4,20 %	4,20 %
Masse salariale publique	1,10 %	1,50 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %	1,10 %
<b>Inflation</b>	0,70 %	0,50 %	0,90 %	1,40 %	1,75 %	1,75 %

L'augmentation du PIB, des salaires (le gouvernement reproche aux entreprises d'avoir trop augmenté les salaires !) est contradictoire avec la politique menée.

**La politique austéritaire Hollande - Valls - Gattaz doit changer, sinon le gouvernement exigera très vite de nouvelles coupes.**

**Le financement : les alternatives existent**

En disant que la tendance d'augmentation des dépenses de santé est de 3,9 %, Marisol Touraine comme l'IGAS reconnaissent implicitement que les coupes budgétaires dans la Sécu sont dues à un manque de financement.

**Peut-on trouver les recettes permettant de satisfaire les besoins ? OUI !**

Rappel de quelques pistes :

- ✓ compenser en 2015 les 8 milliards d'exonérations et d'exemptions qui ne le sont pas. Supprimer le reste des 35,8 milliards d'exonérations et d'exemptions qui sont intégrés dans le déficit du budget de l'Etat ;
- ✓ supprimer la plus grande partie des 20 à 25 milliards de fraude sociale, à 90 % dues aux entreprises ;
- ✓ il y a plusieurs dizaines de milliards de dépenses dues à la souffrance au travail ;
- ✓ 1 million d'emplois sur lesquels le MEDEF refuse de s'engager, c'est 25 milliards pour la Sécu ;

- ✓ 10 % d'augmentation des salaires, c'est 20 milliards ;
- ✓ l'égalité salariale femmes – hommes, c'est 10 milliards ;
- ✓ la taxation des revenus financiers des entreprises au taux de cotisation employeurs a un potentiel de dizaines de milliards.

Il n'y a pas besoin d'ajouter arithmétiquement tous les potentiels pour financer la Sécurité sociale, beaucoup moins est nécessaire. **C'est juste un choix politique.**

### La Sécurité sociale souffre d'une ALD (affection de longue durée) guérissable : le libéralisme.

		Le PLFSS 2015							
Maladie		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Recettes		171,8	178,9	182,2	186,4	<b>191</b>	196,2	202,3	208,8
	<i>Ind</i>	100	104,1	101,8	102,3	<b>102,5</b>	102,7	103,1	103,2
Dépenses		180,3	184,8	189,1	193,8	<b>198</b>	202	206	210,2
	<i>Ind</i>	<b>100,0</b>	<b>102,5</b>	<b>102,3</b>	<b>102,5</b>	<b>102,2</b>	<b>102,0</b>	<b>102,0</b>	<b>102,0</b>
<b>Solde</b>		<b>-8,5</b>	<b>-5,9</b>	<b>-6,9</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7</b>	<b>-5,8</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,4</b>
<b>AT/MP</b>									
Recettes		12,8	13,1	13,5	13,5	<b>13,7</b>	14,1	14,7	15,3
	<i>Ind</i>	100	102,3	103,1	100,0	<b>101,5</b>	102,9	104,3	104,1
Dépenses		13	13,7	12,8	13,2	<b>13,5</b>	13,6	13,8	14
	<i>Ind</i>	100	105,4	93,4	103,1	<b>102,3</b>	100,7	101,5	101,4
<b>Solde</b>		<b>-0,1</b>	<b>-0,6</b>	<b>0,7</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,5</b>	<b>0,9</b>	<b>1,3</b>
<b>Famille</b>									
Recettes		52,3	54,1	54,9	56,2	<b>52,4</b>	53,7	55,3	57,1
	<i>Ind</i>	100	103,4	101,5	102,4	<b>93,2</b>	102,5	103,0	103,3
Dépenses		54,9	56,6	58,2	59,1	<b>54,6</b>	55,1	56,2	57,8
	<i>Ind</i>	100	103,1	102,8	101,5	<b>92,4</b>	100,9	102,0	102,8
<b>Solde</b>		<b>-2,6</b>	<b>-2,5</b>	<b>-3,3</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,3</b>	<b>-1,4</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,7</b>
<b>Vieillesse</b>									
Recettes		194,6	203,4	212,2	218,1	<b>222,7</b>	229,5	236,5	243,4
	<i>Ind</i>	100	104,5	104,3	102,8	<b>102,1</b>	103,1	103,1	102,9
Dépenses		202,5	209,5	215,8	219,9	<b>224</b>	229,9	236,5	245
	<i>Ind</i>	100	103,5	103,0	101,9	<b>101,9</b>	102,6	102,9	103,6
<b>Solde</b>		<b>-7,9</b>	<b>-6,1</b>	<b>-3,6</b>	<b>-1,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>0</b>	<b>-1,6</b>
<b>Toutes branches consolidées</b>									
Recettes		419,6	436,5	449,8	461,2	<b>466,2</b>	479,6	494,5	510
	<i>Ind</i>	100	104,0	103,0	102,5	<b>101,1</b>	102,9	103,1	103,1
Dépenses		438,7	451,6	462,9	472,9	<b>476,6</b>	486,8	498,3	512,4
	<i>Ind</i>	100	102,9	102,5	102,2	<b>100,8</b>	102,1	102,4	102,8
<b>Solde</b>		<b>-19,1</b>	<b>-15,1</b>	<b>-13,1</b>	<b>-11,7</b>	<b>-10,3</b>	<b>-7,2</b>	<b>-3,7</b>	<b>-2,4</b>

Source: Projet loi financement Sécurité sociale 2015

## PLACE AU DÉBAT

### Simplification du droit du travail : et si on parlait des vrais problèmes ?

Par Fanélie CARREY-CONTE, députée PS de Paris



Je suis récemment intervenue à l'Assemblée nationale lors du débat sur la proposition de loi des députés du groupe UMP relative à la simplification du droit du

travail, qui revenait sur de nombreux acquis sociaux pour les salariés : remise en cause des 35h, de la représentation des salariés dans l'entreprise, attaques sur les droits des stagiaires ...

Ce fut l'occasion pour moi de rappeler quelques fondamentaux, alors que malheureusement certains éléments de ces débats trouvent également des échos à gauche.

Cette demande de simplification pose, en effet, deux questions :

- à quoi sont dues les difficultés actuellement rencontrées au plan économique, la faiblesse de l'activité, l'absence de reprise ?
- qu'est-ce que la modernité en matière de politiques sociales et de droit du travail ?

A la première question, les libéraux de droite comme de gauche répondent qu'il y aurait trop de « rigidités » sur le marché du travail, trop de « tabous protecteurs des salariés », et, évidemment, un Code du travail beaucoup trop épais, qui aurait contre lui le tort inexcusable de comporter trop de pages.

Comme si ne se posait pas d'abord le problème de la faiblesse de la demande : si une entreprise n'embauche pas, ce n'est bien souvent pas parce que son dirigeant serait effrayé par les « contraintes » imposées par le droit

du travail, mais simplement parce que ses carnets de commande sont vides, et qu'il ne va pas embaucher quelqu'un s'il n'a rien à lui faire faire ;

Comme s'il était si difficile que ça de licencier dans ce pays, alors que l'utilisation importante des ruptures conventionnelles (d'ailleurs moins protectrices pour les salariés que le licenciement économique, par exemple) prouve chaque jour le contraire. Et que la France compte 5 millions de chômeurs, qui ne le sont pas devenus par un coup de baguette magique.

En outre, on fait sciemment mine d'oublier que, lorsque la croissance était au rendez-vous, ni les 35h, ni les seuils sociaux, ne posaient alors de problème, personne n'expliquent qu'ils freinaient l'activité économique. Ils deviendraient coupables dès lors que l'activité économique serait dégradée ? Il y a là une incohérence qui doit être soulignée.

Jamais, en revanche, n'apparaissent, dans le raisonnement des libéraux, les questions suivantes : le coût du capital, qui ne leur pose guère de problèmes, au moment même où les dividendes versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter, et ce en période de dure crise économique. De même, la qualité de vie au travail, la lutte contre la précarité, également facteurs de compétitivité, ne semblent pas faire partie de leurs priorités.

Sous couvert de pragmatisme et d'anti dogmatisme, c'est donc un diagnostic éculé qu'ils nous présentent, simple prétexte finalement à faire, au nom d'une idéologie, reculer un certain nombre de droits sociaux.

A propos de la deuxième question sur la modernité, nous touchons là un débat passionnant et particulièrement d'actualité,

que j'évoquerai autour de trois exemples, à partir des propositions contenues dans le texte de l'UMP.

La modernité serait-elle aujourd'hui, comme le proposent les libéraux, de revenir sur les 35 h, en période de chômage de masse ? Je ne le crois pas.

Outre le fait que les entreprises ne sont pas majoritairement demandeuses d'un retour aux 39h, puisqu'elles sont peu à avoir utilisé les possibilités de dérogation ouvertes par la loi de 2008, cette proposition reviendrait à remettre en cause les avancées obtenues par les salariés en matière de conciliation de vie personnelle et vie professionnelle (même si, parfois, la réduction du temps de travail s'est

accompagnée d'une flexibilité accrue sans véritables contreparties) ; et, par ailleurs, augmenter le travail individuel quand nombreux sont ceux qui en manquent,

constitue une équation étrange pour lutter contre le chômage.

La modernité, ensuite, serait-elle de revenir sur les seuils sociaux, et particulièrement de ne plus envisager de représentation du personnel dans l'entreprise au-dessous de 100 salariés ? En la matière, c'est confondre simplification et simplisme, et surtout, soutenir une régression qui ne va pas dans l'intérêt de l'entreprise elle-même. Car la qualité du dialogue social, l'implication des salariés dans la prise de décision, ont un intérêt social mais aussi économique, et sont facteurs de compétitivité ; la modernité pousserait plutôt à développer les temps de négociation, et la place des salariés dans les choix stratégiques, pour le bien commun de l'entreprise.

La modernité, enfin, serait-elle de remettre en cause le plancher de 24 heures hebdomadaires pour les contrats à temps partiel, fixé récemment, en janvier 2013 ? Alors que c'est l'une des seules avancées issues de l'accord national interprofessionnel (ANI) de 2012, afin de lutter contre la précarité, réforme que le législateur a retranscrit dans la loi du 14 juin 2013 relative à la sécurisation de l'emploi.

Sans nier les difficultés de la mise en œuvre de cet accord, il est clair qu'accepter cette remise en cause, alors qu'il y a déjà des déroga-

dérations possibles pour travailler moins de 24h par semaine, signifierait faire le choix du renforcement du temps partiel imposé, ce qui reviendrait à précariser encore plus les femmes qui sont aujourd'hui les principales concernées par ce type de contrats précaires.

**Pour moi, la modernité consiste, à l'inverse, à promouvoir**

**une vision et une réalité de l'entreprise qui permettent de répondre aux défis de la période : soutien aux entreprises qui investissent, notamment dans la formation et la recherche ; lutte contre les inégalités et la précarité au travail, en particulier des femmes ; protections et droits nouveaux pour les salariés, dont la mise en place de réels fonctionnements démocratiques, associant pleinement les salariés, ce qui encore une fois va pleinement dans l'intérêt de l'entreprise et de toutes ses composantes, car cela lui permet de se penser dans la durée, de mettre en œuvre des stratégies de long terme, qui ont parfois cruellement manqué à certaines de nos entreprises.**



# 11èmes VENDÉMIAIRES DE RÉSISTANCE SOCIALE

## Acte 1 : Samedi 13 décembre 2014

Mairie de FIVES-LILLE

Rue Pierre Legrand - Métro FIVES LIGNE 1

### Créer les conditions d'une véritable politique de gauche

9h15 - Intervention d'accueil : **Françoise DAL**, conseillère régionale, membre de RESO

**Matinée (9h30 – 12h30)**

#### Quel rôle, quelle place pour les forces sociales dans la définition et la mise en place d'une véritable alternative ?

Animation : **Marinette BACHE**,  
présidente de Résistance Sociale

- **Bertrand PERICAULT**, Conseiller régional communiste du Nord – Pas-de-Calais
- **Claude NICOLET**, secrétaire national du MRC
- **Michel JALLAMION**, animateur national de la Convergence de défense et de développement des Services publics
- **Luc SCHAFFHAUSER**, syndicaliste CGT, organismes sociaux
- **Lionel MEURIS**, secrétaire général

UD FO Nord (sous réserve)

Déjeuner pris en commun : 12h30 – 14h00

**Après-midi (14h00 – 17h00)**

#### Quel socle politique majoritaire pour l'ensemble de la Gauche ?

Animation : **Jean-Marie ALEXANDRE**,  
Vice-président du Conseil Régional du NPDC

- **Marc DOLEZ**, député du Nord – Front de Gauche
- **Rémi LEFEBVRE**, professeur en science politique, chercheur au CNRS
- **Rémi AUFRERE**, syndicaliste cheminots
- **Jean-Claude CHAILLEY**, secrétaire général de Résistance Sociale

**INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT** en donnant vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ou courriel par l'un des moyens suivants :

- ✓ par téléphone : **06.33.82.05.15**
- ✓ sur notre courriel : [vendemiaires@orange.fr](mailto:vendemiaires@orange.fr)
- ✓ par courrier à : **RESO – Françoise DAL 80, avenue Charles Saint-Venant - 59155 FACHES THUMESNIL**

*Pour des raisons d'organisation, il est impératif que nous sachions si vous déjeunez (participation financière de 10 euros pour le déjeuner - chèque à l'ordre de Résistance Sociale).*

## **VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!**

Le bulletin Résistance Sociale est une publication  
de RESO, association loi 1901

**Siège social :**  
121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice  
de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

- J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros
- Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros
- Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)